

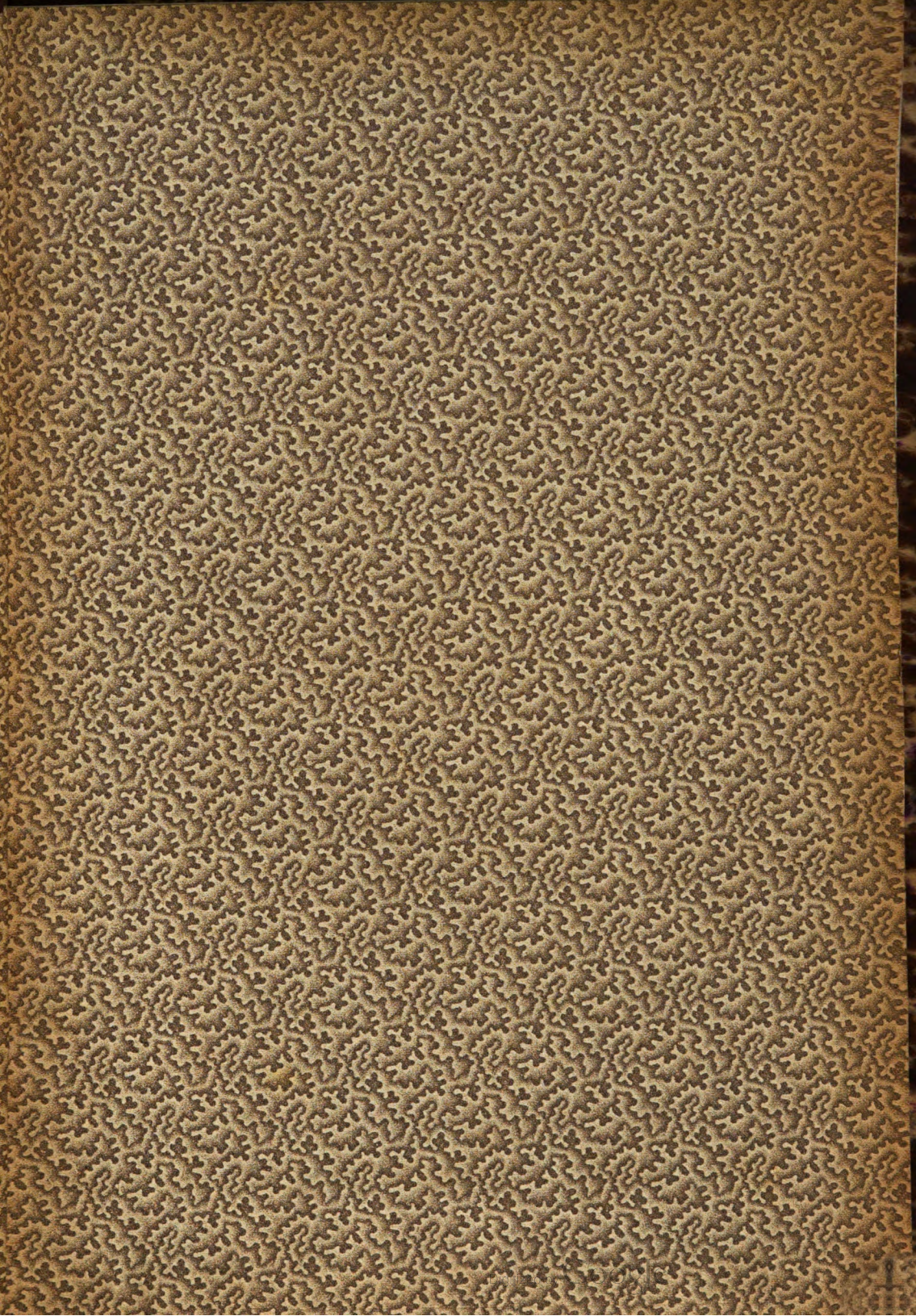


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



90000223933

Digitized by



Tracy

VOYAGE DU NAVIRE BELGE

LA CONCORDIA

AUX INDES (1719-1721)

d'après la relation du P. SERVAIS VARRÉE

PAR CH. RUELENS.

Bruxelles

TYPOGRAPHIE V^o CH. VANDERAUWERA

8, RUE DE LA SABLONNIÈRE

1877

R. 2268

A M. F. van de Haeghem
Bourgeois d'Amst'.

Pytheas

VOYAGE DU NAVIRE BELGE

LA CONCORDIA

AUX INDES

VOYAGE DU NAVIRE BELGE

LA CONCORDIA

AUX INDES (1719-1721)

d'après la relation du P. SERVAIS VARRÉE

PAR CH. RUELENS.



Bruxelles

TYPOGRAPHIE V^o CH. VANDERAUWERA

8, RUE DE LA SABLONNIÈRE

—
1877

VOYAGE DU NAVIRE BELGE

LA CONCORDIA

AUX INDES (1719-1721)

Il fut un temps où des navires partant de nos côtes, montés par des Belges et affrétés par des armateurs établis dans le pays, s'en allaient faire le commerce directement aux Indes. Malgré les entraves qu'ils subissaient de la part d'injustes traités politiques, malgré l'hostilité positive qu'ils rencontraient sur toutes les mers, ils n'en accomplissaient pas moins des expéditions que l'on peut, à bon droit, qualifier d'audacieuses tentatives. Aujourd'hui, les mers sont libres, la porte qui fermait l'Escaut s'est ouverte au moyen d'une clef d'or, nous avons des ports et des installations maritimes, où sont les vaisseaux de nos marchands? Nos statistiques ne le disent pas.

A la suite de la séparation des Pays-Bas de Charles-Quint en deux tronçons, l'un indépendant et libre, l'autre vassal et asservi, il y eut bientôt entre les populations du Nord et du Midi, une barrière que la politique seule n'avait pas dressée. Les provinces qui avaient brisé leur joug vouèrent au mépris et à la haine celles qui étaient rentrées en esclavage et dont une partie même les avait trahis dans la lutte contre l'oppresseur. Ces sentiments se manifestent dans toute la

conduite de nos anciens frères du Nord. Devenus puissants et riches, ils ont tout mis en œuvre pour nous nuire, nous écraser. Pendant trois siècles, leur diplomatie nous a poursuivis impitoyablement dans tous les traités, leurs armées envahissaient sans cesse notre territoire, leurs flottes nous interdisaient les mers. Nous avons été pendant des siècles les victimes de la vieille et juste haine qu'ils portaient à l'Espagne. Et même aujourd'hui, les dernières traces de cette antipathie du Nord contre le Sud ne sont pas effacées.

Le traité de Westphalie avait tué notre commerce par ses stipulations ambiguës relativement aux Indes. Notre activité essaya à plusieurs reprises de desserrer la chaîne qui nous enlaçait, mais elle se brisa toujours contre l'opiniâtre hostilité des Hollandais. Il faut lire dans le remarquable travail de M. Levaë, *Recherches historiques sur le commerce des Belges aux Indes*, le détail de nos efforts, l'histoire de la Compagnie d'Ostende (1), la pusillanimité de nos suzerains. Car nous, ce n'est pas l'énergie qui nous fit défaut : chacun des voyages, en quelque sorte, faits à la dérobée par nos navires, doit avoir eu toutes les péripéties d'un roman. Nous connaissons quelques épisodes de ces expéditions aventureuses : ils nous donnent le regret de ne pas en savoir davantage.

Nous avons eu la chance de trouver la relation d'un voyage aux Indes, accompli dans les premières années du réveil de notre commerce : le voyage du navire la *Concordia* d'Ostende pendant les années 1719 à 1721, sous le commandement d'un intrépide capitaine, Joseph de Gheselle, qui avait déjà fait, en 1714 et en 1717 des expéditions dans la Chine et aux Indes, et qui, plus tard, en 1724, fut capturé avec le navire *la Ville de Vienne*, par des pirates d'Alger et réduit en esclavage sur les côtes de l'Afrique.

La relation dont nous offrons ici l'analyse a été écrite par le

(1) Voir aussi pour l'histoire de la Compagnie d'Ostende, les documents publiés par M. P. Génard dans le *Bulletin des archives d'Anvers*, t. IV, p. 383 et suiv.

père Servais Varrée, un récollet de Gand, qui avait été institué aumônier du navire. Le manuscrit original est un petit volume in-8° de 60 pages, écriture serrée, et porte pour titre : *Reyse naer Oost-Indien gedaen en beschreven door P. F. Servatius Varrée, minderbroeder recollect van de Provincie van Sint-Joseph in 't Graefschap van Vlaender, etc.* Ce n'est pas un journal tenu jour par jour, c'est un récit travaillé d'après des notes et probablement destiné à être publié. Nous croyons qu'il est resté inédit, nous ne connaissons pas même une seule relation de ce genre et de cette époque, qui offre autant d'intérêt. Elle nous donne une idée de l'hostilité dont les Belges étaient l'objet dans ces contrées lointaines que se disputaient diverses nations européennes, elle nous fournit des renseignements curieux sur la manière dont on tenait les colonies en ce temps-là. Enfin, elle nous démontre ce que la Belgique aurait pu faire, si nos suzerains avaient tant soit peu secondé l'énergie et l'activité des marins et des négociants flamands.

Voici, en substance, le récit simple et naïf, mais toujours empreint de la plus grande sincérité des aventures du père Varrée et du navire flamand. Nous reproduirons, çà et là, des détails qui paraîtront minuscules, des noms d'hommes bien obscurs ; mais c'est avec ces infiniment petits, hommes et choses, que l'on reconstruit l'histoire intime d'une époque et d'une société. Ces noms de simples matelots appartiennent d'ailleurs presque tous à la Flandre, et en ce temps de reclusion politique, ces humbles voyageurs étaient, avec quelques régiments levés chez nous pour défendre des intérêts étrangers, à peu près les seuls Belges qui sortissent de nos frontières. Le navire la *Concordia* était donc un des rares et faibles représentants du pays au dehors.

Muni de l'autorisation de son provincial, le P. Ambroise de Dycquer, et de l'assentiment du R. P. Benoît Verhoeven, commissaire général des récollets de la province de Saint-Joseph, au comté de Flandre, le père Servais Varrée fut nommé au-

mônier du navire *Concordia* partant pour les Indes. Il quitte son couvent de Gand le 16 avril 1719, et se rend à Bruges auprès de l'évêque pour y chercher sa lettre d'instruction et de pouvoirs, lettre qui est divisée en dix paragraphes et datée du 18.

Arrivé à Ostende, le père Servais n'y trouve pas le navire que l'on attend d'Amsterdam et qui vient en rade seulement le 7 mai, au soir.

C'est un très-beau navire : précédemment, vaisseau de guerre anglais, il peut armer 42 pièces de canon, mais il n'en porte que 32, les dix autres servent de ballast à fond de cale. Enfin, il peut freter un chargement de 400 tonneaux. Les préparatifs d'embarquement et de départ sont assez longs : « Le 13 mai au soir, accompagné du R. P. de Meyer, dominicain, et du R. P. Élisée de Saint-Joseph, carme déchaussé et missionnaire apostolique, qui devaient aller aux Indes comme passagers, j'ai été en chaloupe jusqu'au navire, et le 14, assisté des mêmes pères, en présence de tout l'équipage, je l'ai solennellement béni et consacré à Saint-Antoine de Padoue. J'y ai célébré ensuite la première messe, pendant laquelle on tira 15 salves de canon, après quoi nous retournâmes en ville où M. Van Cotthem nous offrit à dîner.

» Le 15, MM. Maelcamp (1) et Soenens, armateurs du navire, donnèrent à bord un somptueux banquet, servi en poisson, car c'était le premier jour des Rogations. A table, se trouvaient le marquis del Campo, gouverneur d'Ostende, avec plusieurs messieurs de la garnison et de la ville, M^{me} la marquise avec trois dames et deux religieuses. Au bruit du canon, on but des santés à l'Empereur et à d'autres personnages. Après le banquet, les invités rentrèrent en ville par trois chaloupes. »

(1) M. Maelcamp (Jacques) ou Malcampo (Jacomo), de Gand, figure en 1723 parmi les six directeurs de la Compagnie d'Ostende (*Bull. des Archives d'Anvers*, IV, 430.) Dès 1714, il avait envoyé un navire aux Indes (Levae, *Recherches*, etc., p. 26.)

Le 17 mai, le révérend père fit ses adieux à sa mère, à ses sœurs et à ses amis et prit connaissance de l'équipage qui se composait ainsi :

Capitaine : Joseph de Gheselle.

Marchands (cooplieden) : Joseph de Gheselle, Jacques de Meyer, François de Jaeger, Corneille Beyens.

Pilotes : Pierre Cors (luthérien), Jean Van Honne (calviniste), Matthieu Clinckaert, Pierre de Rudder.

Chirurgiens : Jean L'Heur, Louis Quelein.

Charpentiers : François Van de Capelle, Joseph

Bossemans : Étienne de Raet, Corneille Geeraert.

Canonnières : Antoine Pieters aîné, Pierre Van Trappe.

Quartiers-mâtres : Laurent de Waele, Étienne Lingelet, Pierre de Bosscher, Jean Schoep (calviniste).

Voiliers : Liévin de Groote, Mathieu Sarite.

Sommeliers : Antoine Leys, Jean d'Hont.

Cuisinier pour la dunette et boulanger : Jacq. Heinsen.

Idem, pour l'équipage : Jacques Morel, Pierre

Matelots : Pierre Hubert, Hubert Mes, Jacques de Rudder, Philippe de Vos, Sébastien Job, Jean Buys, Étienne Willems, *boucher*, Joseph Willems, Nicolas de Rouck, Jean de Beele, Louis de Bruyne, Antoine Peeters, Antoine Ryndaels, Jean de Waele, Jonas Pausens (luthérien), Pierre Vermcesch, Jacques Wicke, Jean Vander Meersch, Pierre de Groote, Jacques Heye, Séb. Swytser, Nic. Sinpauwels, J. François, *tourneur*, J. Jansen, J. Vertael, J. Cornelissen, Eseus Noortman (luthérien), J. de Vloo, Jér. Lauwers, Adrien de Jonge, J. Andries, (calviniste), Amand-Clément Janssens, Élias Sep (luthérien), Jean Wesemael, Pierre Van de Keere, Jean Vermeesch.

Novices, Fr. Clemme, P. Ryckeman, Fr. Lamstaes, A. de Toy, Jacques Pascual, nègre.

Trompettes, Nicolas, un Allemand, Jean le trompette.

Mousses, J.-B. Colsaet, P. de Vos, J. Beele, Robert Hautsalme, Ch. Job, Jacq. Caroen, Jos. de Nayer, Arnold Clays

(calviniste), Francisco, indien que le P. Roger Begyn avait amené des Indes.

Du 18 au 29 mai, le navire dut jeter l'ancre à quelques milles de la côte, à cause des vents contraires. Il y reçut un nouveau passager le P. Anastasius a S. Maria, vicaire général et missionnaire apostolique. Il essuya aussi des coups de tempêtes pendant lesquels l'aumônier prêcha si bien l'équipage, que le 28 mai, quarante personnes vinrent se confesser à lui.

Enfin, le 29 mai, on mit à la voile, et après diverses manœuvres dans le canal, on trouve le bon vent. Le 13 juin, on passe le tropique et on fait la cérémonie du baptême. « Selon la constitution de Charles-Quint, comme disaient les matelots, tout le monde fut baptisé, c'est-à-dire inondé d'eau : moi-même je fus obligé d'ôter mon habit et de revêtir le costume léger que j'avais fait confectionner pour les Indes. » Le 24 juin, on jette l'ancre dans une des îles du cap Vert, où l'on dut laisser, pour cause de santé, le matelot Adrien de Jonge, de Bruges.

Le 17 juillet, le matelot Jean Van der Meersch fit sa première communion et ce jour même, entre 3 et 4 heures, on traversa la ligne. Le 9 août, on aperçoit l'île Tristan d'Acunha et un navire dans le lointain. « Croyant que c'était le *Marquis del Campo*, capitaine André-Henri Pulinck, parti d'Ostende avant nous, le 6 mai, nous l'attendons en arborant le pavillon impérial. Mais il hissa le drapeau d'Angleterre ; nous en concluons qu'il appartient à cette nation. Arrivés à portée de voix, nous apprenons que le vaisseau a quitté Londres le 1^{er} mai. » Le 23 août, on double le cap de Bonne-Espérance, puis on subit une série de vents contraires, de tempêtes et de calmes qui retardèrent beaucoup la marche du navire. Le 24 septembre, le matelot Antoine Ryndaels, de Dunkerke, fit sa première communion ; le 17 octobre, on traverse de nouveau la ligne.

La grande chaleur, la nourriture uniforme, l'ennui des longs

calmes occasionnèrent de nombreuses atteintes de scorbut parmi les matelots.

« Le 27 octobre, nous sommes à l'ouest de Ceylan. Cette île est très-bien gardée par les Hollandais, qui en tirent toute la cannelle qui se consomme dans le monde, car c'est là seulement que croît la bonne espèce. »

Le 1^{er} novembre, à la Toussaint, la plupart des officiers et des matelots vont à confesse et communient. Ce jour, une brise fraîche termine les calmes; et enfin, le 9 novembre 1719, on arrive à Colechi sur la côte de Malabar.

Après avoir chanté solennellement un *Te Deum* au bruit de 9 pièces de canon, on entre au port où l'on trouve le vaisseau *le Prince Eugène*, d'Ostende, appartenant aux armateurs de la *Concordia*. Ce vaisseau avait pour capitaine M. de Clerck et pour aumônier le P. Gisbert Bruyninck, récollet de la province de Flandre.

« *Le Prince Eugène* était là depuis un mois : le subrécargue François Jansen éprouvait, d'après le dire des Indiens eux-mêmes, par les manœuvres des Hollandais, la plus grande difficulté d'acheter des marchandises. En outre, il était gravement malade dans la maison d'un marchand païen, mais en s'installant sur notre navire, il se remit peu à peu.

Nos marchands n'éprouvèrent pas moins de difficultés pour se livrer à des opérations commerciales. Bien qu'il fût connu et aimé des Indiens, notre capitaine eut grand-peine à entamer des affaires avec eux. Les obstacles venaient des rois qui, au nombre de trois, gouvernent ce pays. Instigués par les Hollandais, ils avaient défendu à leurs sujets de faire avec nous aucun acte de commerce, c'est-à-dire de vendre leurs cotons bruts aux navires impériaux. Après de nombreuses allées et venues d'envoyés entre les rois et nous, après de belles mais vaines promesses et une perte de temps de trois semaines, le capitaine, de concert avec M. Jansen, essaya d'une lettre en termes énergiques et menaçants. Il en résulta que le troisième

roi et le lieutenant du deuxième qui, disait-on, était empêché de venir, se rendraient au bord de la mer pour y avoir une entrevue avec le capitaine et M. Jansen. Craignant, non sans raison, quelque désagrément de la part de ces païens astucieux, le capitaine et M. Jansen réunirent des deux vaisseaux, quarante des plus habiles et des plus braves matelots, ayant chacun une paire de pistolets à la ceinture, un sabre au côté, un fusil sur l'épaule, bien munis de poudre et de plomb. Le 2 décembre, ces matelots, conduits par six officiers bien armés, ayant à leur tête M. Jacques de Meyer, se rendirent dans les deux canots à 3 heures du matin à l'endroit désigné qui portait le nom de *Tegapatan*, et se trouvait à deux milles du navire. Le capitaine, moi et M. Jansen nous les suivions dans notre chaloupe.

Arrivés là, les matelots se rangent en ordre de bataille, les deux trompettes et les timbaliers s'avancèrent en tête, moi je marchais entre le capitaine et M. Jansen, derrière nous venaient M. Meyer seul, puis, marchant deux à deux, quatre officiers, tous le fusil au bras, enfin, les matelots par lignes de quatre hommes. Au milieu d'eux, un officier portait le drapeau au double aigle impérial. Tout cet appareil remplit d'étonnement et de terreur les soldats indiens, que l'on nomme *naires*, et qui étaient bien au nombre de trois mille. Ils étaient accompagnés du roi et tous armés, qui d'arcs et de flèches, qui de glaives et de boucliers. Avec eux une multitude innombrable d'indiens sans armes, païens ou catholiques, accourant de tous côtés et sortant de leurs villages. Le roi était porté dans un palanquin couvert d'un pavillon en soie rouge, il était assis les jambes croisées, nu comme ses sujets, à l'exception d'une fine toile de mousseline blanche autour des reins et de la tête.

Contre toute attente, il nous reçut très-amicalement et montra beaucoup de plaisir à voir nos officiers et soldats rangés en bataille. On assigne pour le congrès ou l'entrevue un champ

bien uni, clôturé de haies vives : le roi ordonne que, de chaque côté, trois ou quatre des principaux personnages seulement y seraient admis, avec l'interprète. Les matelots se dispersent à droite, au dehors, en bon ordre ; les soldats indiens se groupent pêle-mêle, à gauche. Au milieu du champ sont apportés quatre sièges du salon de notre navire : le roi s'assied sur l'un d'eux, le capitaine, M. Jansen et moi sur les trois autres, le reste de l'assemblée se tient debout. Nous faisons étendre aux pieds du roi une pièce de drap écarlate sur laquelle on dépose les présents, à savoir une autre pièce du même drap, deux fusils et quarante *couronnes* en monnaie. Les résolutions suivantes sont prises.

Les rois ordonnent à leurs sujets de venir nous vendre immédiatement leurs cotons, et ce, malgré toute opposition des Hollandais ; les rois s'engagent à passer avec nous un contrat pour la cession d'un terrain favorable à la construction d'une forteresse, s'il plaisait un jour à la nation flamande d'y faire un établissement, sous cette clause que la protection impériale serait acquise aux rois contre les Hollandais. Cela résolu, le roi et le lieutenant de son collègue apposent leur signature à l'acte transcrit sur une feuille de coco, et l'assemblée se sépare.

Alors, au son des trompettes et des timbales, les officiers et les matelots entrent en bon ordre dans le champ clos et tirent trois salves en l'honneur du roi. Celui-ci se retire avec sa suite vers sa demeure et nos hommes retournent au navire.

Le lendemain, 3 décembre, les marchands indiens, tant chrétiens que païens, arrivent avec leurs cotons auprès de nos vaisseaux : en moins de huit jours, notre capitaine leur achète environ 11,000 pièces de coton brut, non blanchi et non teint et les avertit de réunir de nouvelles quantités qu'il leur achètera à son retour de Surate. »

L'auteur donne quelques renseignements pleins d'intérêt

sur les habitants de Colechi et la mission catholique que les jésuites avaient en cet endroit. Puis il continue son journal.

Le 11 décembre, le navire se remet en route et aborde le 13 à Unginga, une douzaine de milles plus loin. Là les Anglais possèdent une forteresse. L'auteur y trouve deux barnabites, les pères Philippe et Honoré, missionnaires en Chine, qui étaient partis de Belgique avec le navire *Marquis del Campo* (1), et avaient dû s'arrêter là, malades du scorbut. Un peu rétablis, ils demandèrent au capitaine d'être conduits à Surate, ce qui leur fut accordé.

Malgré les ordres sévères qui lui enjoignaient de refuser tout service aux navires impériaux, le gouverneur du château, William Gifford, accueillit très-amicalement le capitaine, quoique, peu de temps auparavant, il eût fait partir le *Marquis del Campo* sans lui offrir le moindre secours.

Le lendemain, les voyageurs s'arrêtent à Edeway, une forteresse danoise, où ils retrouvent le *Prince-Eugène*, qui était parti de Colechi quelques jours auparavant.

Ayant levé l'ancre le 17, on arrive le 22 décembre à Calicut. Cette ville, autrefois un des ports les plus fameux de l'Orient, est tout à fait en décadence. Les Anglais et les Français y ont encore des comptoirs. Le navire y séjourne jusqu'au 27 et se rend à Cananor, où les Hollandais ont un fort. Le capitaine espérait y recueillir du poivre et du *cauri*, mais les Hollandais firent défense aux indigènes de trafiquer avec les Flamands. Ceux-ci se hâtèrent de lever l'ancre, pour chercher fortune ailleurs.

Le 1^{er} janvier, ils arrivent à Mangalor, où quelques marchands portugais consentent à leur vendre une certaine quantité de *cauri*. Ce jour-là nos voyageurs font la rencontre d'une

(1) Ce navire arriva à Ostende en mars 1721 (Levac, p. 86).

flotte de six petits bâtiments suspects : c'était, à n'en pas douter, celle d'un célèbre pirate, nommé Angria, très-redouté dans ces parages. En un instant le navire belge se prépare à les bien recevoir, les canons sont chargés, quatre pièces de six s'appêtent surtout à faire leur besogne. Mais à la vue de ces préparatifs, les pirates n'osent approcher et se lancent vers la pleine mer.

Le 5 janvier, le père Élisée célèbre les obsèques du matelot Jérôme Lauwers, natif de Bruxelles, mort de la dysenterie. Le père Servais est atteint également de ce mal, ainsi que plusieurs de ses compagnons. Le même jour, le navire jette l'ancre à Bassalor; on y fait quelques affaires, et le 11 on arrive à Caroar, forteresse anglaise, et résidence principale des R. P. carmes déchaux, qui desservent la mission apostolique de l'empire du Grand Mogol. C'est ici que s'arrête le P. Anastase de Sainte-Marie, un des passagers d'Ostende. On y reçoit la visite d'un missionnaire, le P. Innocent, du même ordre, frère du prince Colonitz et de l'évêque de Vienne. « Il nous raconte, dit le journal, que peu de jours auparavant, à Goa, les Portugais l'avaient retenu prisonnier, malgré le permis que lui avait donné le vice-roi de séjourner en cette ville et d'y terminer ses affaires, pour se retirer de là dans sa mission. On se proposait de le renvoyer de Goa en Europe par le premier vaisseau, mais il s'était enfui du couvent des dominicains qui lui avait été assigné pour prison. Avec l'aide de ces religieux, dans un habit de leur ordre, il s'était embarqué de nuit sur la rivière et avait gagné Casoar. Le motif pour lequel les Portugais l'avaient incarcéré, à l'instigation des pères jésuites, comme il disait, c'est qu'ils ne veulent pas dans les Indes de missionnaires envoyés immédiatement par le Pape, sans être munis, en outre, de l'autorisation royale. D'après le privilège concédé par Alexandre VI, le roi seul aurait le pouvoir d'envoyer des missionnaires aux Indes. »

Après six jours de navigation pour faire douze milles, la *Concordia* jette l'ancre à Goa, le 19 janvier 1720. L'auteur donne de curieux renseignements sur cette ville célèbre dans les annales des missions catholiques : il y visite divers couvents et, entre autres, la maison des jésuites, où il est témoin de la représentation d'un *auto* ou drame mystique. Nous le laissons parler. « Le 23, un des pères théatins m'invite à aller voir avec lui la représentation que les pères jésuites devaient donner au « bon Jesu » sur le pavé même de leur église, dans le but de renforcer la foi des païens nouvellement convertis. Tous ceux de ces derniers qui avaient reçu le baptême l'année précédente étaient là présents, tenant en main des branches de palmier ; une foule considérable, composée surtout des religieux de tous les ordres, remplissait l'église.

» Le sujet de cet *auto* est la conversion d'un maure ou mahométan. Treize jeunes gens, en habits d'anges, mais n'en ayant pas trop la figure, car ils étaient à moitié noirs, se mirent à danser d'une manière très-suave et, tout en dansant, chantaient sans discontinuer, avec accompagnement d'un agréable orchestre. Après ceux-ci, il en vint d'autres, puis, d'autres encore, toujours vêtus différemment. Puis apparaît le mahométan : on lui expose la vérité de notre sainte foi ainsi que la fausseté et la barbarie du mahométisme ; mais ces raisonnements semblent le laisser inébranlable, d'autant plus que quatre de ses coreligionnaires viennent lui persuader de persévérer dans ses erreurs. Alors arrivent treize jeunes gens en habits de démons qui, de leur côté, se mettent à danser très-joliment, à la diable. Détail curieux : ces diables sont habillés de noir et cachent leur figure sous un masque blanc. Quand ils ont terminé leur ballet, ils s'emparent du mahométan et l'enchaînent-au cou, à la taille, aux mains et aux pieds. Pendant qu'ils accomplissent cette besogne, apparaît au-dessus d'une cloison, dressée devant l'autel, un ange entouré d'une

grande lumière. Cet ange se met à chasser les diables qui se roulent vivement sur le parquet et disparaissent. A cette vue, le mahométan se convertit : on le baptise et l'*auto* finit par des actions de grâces. »

L'auteur va visiter le même jour une autre maison de jésuites, en compagnie du capitaine et du chirurgien en chef du navire. Dans cette maison nommée S. Rocho, ils vont faire la connaissance du P. Materne, un Allemand, qui en dirige la pharmacie. Après y avoir acheté les drogues dont ils avaient besoin, les visiteurs y reçoivent du P. Materne quelques pierres carrées de l'Inde, que les Portugais appellent *pedra quadrada*. Ces pierres ont des vertus merveilleuses que l'auteur décrit longuement pour le bien de l'humanité. On commence par les laisser dans l'eau pendant que l'on récite sept actes de foi : on boit de cette eau et l'on est guéri d'une longue nomenclature de maladies. Pour d'autres, on doit se mettre les pierres sous le genou gauche, sur le front, sur les reins, sur la poitrine : en certains cas, même, il faut éloigner la pierre du patient. Il nous est impossible de traduire tous les prodiges que ces pierres précieuses ont le don d'opérer : la délicatesse de la langue française s'y oppose. Qu'il nous suffise de dire que la découverte à nouveau de la *pedra quadrada* créerait une source féconde de richesses dans les pays où il y a pénurie de population.

La description de Goa démontre les qualités d'observation de notre auteur. Nous ne pouvons que la résumer très-brièvement. La ville lui paraît en grande décadence. « Il est triste de voir la quantité de maisons et d'édifices qui tombent en ruines, mais les couvents qui sont là en plus grand nombre qu'il ne serait nécessaire, sont encore en bon état. Il me semble que dans la ville et les alentours, il y a parmi les catholiques plus de religieux que de laïques. »

On le croit sur parole en lisant sa longue nomenclature des

couvents et de leurs églises, et sa description des trois opulentes maisons des jésuites.

Le 27 janvier on lève l'ancre. Le 24 février, « à 9 heures du soir, est mort Jonas Pausens, matelot luthérien. Lorsque je lui donnais mes avis en lui démontrant la vérité de la foi catholique et la fausseté de l'hérésie luthérienne, il m'avait paru en bonne disposition de se convertir. Mais il avait autour de lui plusieurs champions de sa secte qui, dès que j'avais le dos tourné, le fortifiaient dans son hérésie. On m'a dit aussi plus tard, que le chef pilote, également luthérien, n'avait cessé, non pas de dire lui-même, mais de faire dire par un autre, au mourant, qu'il ne devait pas me prêter l'oreille. De sorte que, par la crainte de nos deux pilotes gueux, dont l'influence était grande sur nos hommes, il est resté opiniâtre et mort en damnation et on le jeta à la mer comme une bête. »

On regrette de trouver dans cette relation des passages aussi peu chrétiens : mais n'oublions pas que l'auteur écrivait à une époque où les idées de tolérance commençaient à peine à entrer en Belgique.

Le 17 février, arrivée à Surate, où parmi la foule de vaisseaux de toutes nations, nos voyageurs trouvent le *marquis del Campo* dont il a déjà été question. L'auteur y visite les couvents et y rencontre des moines de diverses nations européennes. « La ville compte environ 400 catholiques ; elle est grande comme Bruges et très-commerçante. Les marchands de toutes les nations y arrivent en foule à cause de la modicité des droits qui, à l'entrée comme à la sortie, ne sont que de 3 1/4 pour cent. »

Parmi ceux qui lisent encore des livres d'autrefois, il en est qui se souviennent sans doute du conte charmant *le Café de Surate*, par Bernardin de Saint-Pierre, un simple dialogue entre vingt sectaires de diverses religions sur la prééminence de chacune d'elles. Il semble que l'auteur n'a pas choisi au hasard le lieu de la discussion ; car au témoignage du père

Varrée, Surate est le pays de Cocagne de la tolérance. « Dans cette ville, dit-il, demeurent des gens de toutes les nations, sectes et religions. La Compagnie française y tient une factorerie, mais celle-ci est hors d'état actuellement d'entreprendre de grandes affaires commerciales à cause de ses nombreuses dettes ; au contraire, les comptoirs des Anglais et des Hollandais y sont dans la prospérité. Il y a dans cette ville liberté complète de trafic et de religion. Pour ce qui concerne le commerce, le capitaine de Clerck et M. Janssens nous ont raconté que venant dans cette ville en août 1719, ils eurent à vaincre les plus fortes difficultés avant d'obtenir la permission de trafiquer. A leur arrivée, les Hollandais s'étaient rendus auprès du gouverneur de la ville, afin de lui persuader, par ruse et par fausseté, de ne pas accorder l'entrée en ville et la liberté du commerce aux Flamands sujets de l'Empereur. Ce sont des corsaires, disaient-ils, qui viennent sans une commission légale de leur souverain, se livrer ici à des actes de piraterie et de brigandage. Le gouverneur, sur ces dires, examina scrupuleusement leurs lettres de commission, signées de la main même de S. M. I., et bien qu'elles fussent reconnues bonnes et authentiques, il dut subir de nouveaux efforts de la part des Hollandais. Mais ayant pesé les arguments des deux parties, il répondit à ces derniers : « S'ils sont des pirates, ils sont vos ennemis plus que les miens, et peuvent occasionner de grands dommages à vos navires en mer. Donc au moyen des forces navales que vous avez en ces parages, vous pouvez les anéantir, si cela vous plaît, cela ne me regarde point. Quant à moi, je n'ai rien à craindre d'eux en ville. Pourvu qu'ils apportent avec eux de bon or et de bonnes marchandises et qu'ils fassent leur commerce en suivant les règlements, je ne puis pas leur refuser la liberté du trafic. » Et de la sorte, il leur ferma la bouche.

En ce qui concerne la liberté de religion, elle y existe, à la condition que les pères capucins n'y entreprissent point de

convertir des païens ou des mores à la religion catholique ; mais les catholiques qui sont là, ou qui y viennent, de quelque nation qu'ils soient, y peuvent pratiquer leur religion publiquement et en toute sécurité. Ils possèdent une église en ville et une au dehors. Il y a aussi des cimetières pour les Indous, les Anglais, les Hollandais, etc. « J'assistai à l'enterrement d'une demoiselle au cimetière portugais, où je vis diverses tombes d'évêques et de riches personnages. Tout ecclésiastique peut, sans crainte de vexation ou de moquerie, se promener en habit religieux ; ainsi les capucins sortent avec l'habit de leur ordre et portent la barbe. »

Le capitaine y fit de bonnes spéculations en vendant une forte quantité de fer en barre et de dents d'éléphant chargés sur le navire, alors que celui-ci était encore à Amsterdam. On y acquit de l'indigo, des étoffes de Surate, et notre révérend père se donna le plaisir d'acheter une pièce de soie blanche brochée de fleurs en or, dans laquelle il se fit tailler, par un artiste païen, une belle chasuble et un devant d'autel. Il fit également dorer, en cette ville, l'intérieur de son calice.

Le vaisseau resta huit semaines dans le port de Surate. Le 4 mars 1720, le révérend père baptisa sur le *Marquis del Campo*, un jeune Malabare de 14 ans, esclave d'un passager anglais de ce vaisseau.

Enfin, le 7 mars 1720, à 4 heures du matin, le capitaine et les RR. PP. Jacques et Apollinaire se rendent à bord. Ils viennent d'apprendre que le chirurgien Louis Quelein et deux matelots, Jacques Vertael et Jacques De Vloo, ainsi que deux matelots du *del Campo*, séduits par les Hollandais, se sont réfugiés à la factorerie hollandaise, et ont déserté. Le même jour, après avoir reçu à dîner MM. André-Henri Pulinck, capitaine, Ronne, premier subrécargue, et Philippe Perenot, premier pilote du *Marquis del Campo*, le capitaine de la *Concordia* leur fait ses adieux et on lève l'ancre pour retourner en Europe.

Le 11 mars, ils visitèrent de nouveau Goa, où les PP. Jacques et Apollinaire manquèrent de se noyer en se rendant en ville dans une chaloupe qui chavira. Mais ils en furent quittes pour un bain. Le calme ayant forcé le navire à rester un jour de plus dans le port, le capitaine profita de ce sursis pour augmenter sa cargaison et « entre autres marchandises, dit le révérend père, il acheta quatre esclaves noirs africains (de ceux que les Portugais nomment des Cafres), pour les revendre au Brésil. »

Le 15 on dit adieu à Goa, et l'on se rend de nouveau à Calicut le 24. Là, « pendant que nous sommes à l'ancre, un détachement de soldats anglais arrive de Tellichery, à 5 milles de là. Quatre de ces soldats désertent et se présentent à nous pour matelots. Nous avons bien besoin de ce renfort ; car l'un de nos hommes avait dû être laissé à San Jago, deux étaient morts et deux avaient déserté à Surate. Les noms de ces nouveaux compagnons sont : Jean Brauwer, d'Arnhem, en Gueldre, Jean Pennaert, de la Haye, tous deux calvinistes ; Corneille Jansen Vredenburg, d'Amsterdam, catholique ; le quatrième, dont je tais le nom pour les motifs que je dirai tout à l'heure, est d'Ostende. Il était arrivé dans les Indes avec la galère *le Charles*, nommée plus tard *le Prince Eugène*, dont j'ai déjà parlé, et qui avait pour capitaine Mathieu Gerrebrantsen et pour subrécargue notre capitaine actuel Joseph Gheselle.

» M. Adam, gouverneur anglais du fort Tellichery, et directeur de la factorerie de Calicut, s'étant aperçu que des hommes lui manquaient et particulièrement notre Ostendais, se dit que, puisque nous étions aussi d'Ostende, c'est chez nous que ce dernier devait s'être réfugié. Il le fit donc redemander à notre capitaine, en ajoutant : je voudrais bien le laisser partir, mais il est marié et sa femme est à Tellichery ; il faut qu'il retourne auprès d'elle pour lui gagner sa vie, sinon, c'est à moi de l'entretenir et de l'avoir à ma charge. Le capitaine,

qui était en bons termes avec M. Adam, fut obligé d'ordonner au déserteur de retourner à terre. Celui-ci, qui ne pouvait s'y résoudre, s'adressa à moi, afin que j'intercédasse en sa faveur. J'avais grand'pitié de lui et j'aurais voulu lui venir en aide, mais sachant qu'il ne pouvait, sans commettre une grande injustice, abandonner sa pauvre femme, qui ne savait rien de sa fuite, je dus chercher d'autres moyens de mettre les consciences en règle des deux côtés. Je me dis qu'il pouvait manquer quelque chose à la validité de son mariage, ou qu'il avait des raisons de divorcer, *in casu adulterii compartis suce*. Alors, en présence du R. P. Jacques, qui connaissait un peu le flamand, je soumis le déserteur à un examen. Celui-ci me répondit qu'il ne pouvait, sans blesser sa conscience, rien dire de sa femme qui était une négresse indienne, mais catholique et avec laquelle il était marié légitimement. D'où je conclus, avec le R. P. Jacques, qu'il n'y avait pas lieu de divorcer et que nous ne pouvions y prêter la main. Alors, à la grande douleur de tous ceux — et j'étais du nombre — qui avaient connu à Ostende ses parents ou lui-même, il s'en retourna à terre. Mais là, M. Adam lui fit ôter son uniforme militaire et le chassa de son service. Le malheureux revint à bord, à mon insu. Dès que je l'eus appris, je dis au capitaine que pour les motifs susdits, il ne pouvait pas, en conscience, reprendre le fugitif. A ce propos, j'eus avec le capitaine et le premier pilote une vive altercation ; les matelots eux-mêmes s'en émurent et commencèrent à me lancer des jurements et des imprécations.

» Voyant la tournure que prenaient les choses, je fis de nouveau comparaître devant moi le déserteur et lui demandai, entre quatre yeux, pour quel motif il quittait ainsi sa femme sans avoir rien à lui reprocher ; alors il m'avoua, en l'affirmant par serment, que sa femme lui avait communiqué une maladie honteuse. J'ajoutai foi à son dire, et comme il n'avait pas d'enfants et que voulais prévenir de plus grands maux, je

lui concédai la permission de rester avec nous, ce qu'il s'empressa de faire. »

Cette question de droit canonique ainsi jugée, tout rentra dans l'ordre. Le capitaine fit aux Indiens et à la factorerie française, des achats de poivre : il en recueillit ici et ailleurs, 900 *candi*. Un *candi* vaut 440 livres, poids de Flandre. En outre, il fut chargé d'une petite affaire personnelle par le directeur de cette factorerie. Celui-ci, se préparant à rentrer en France, confia à notre capitaine un esclave cafre, avec mission de le vendre au Brésil avec les autres esclaves du navire. Ce genre de commerce était dans les habitudes du temps : ne récriminons point contre la conduite de notre compatriote. Les révérends pères qu'il avait à bord ne semblent pas lui avoir fait un cas de conscience de ce trafic de chair humaine. Ils étaient bien ferrés, pourtant, comme on vient de le voir, sur le droit canonique et la théologie morale.

Pendant qu'ils étaient là, le Samorin, roi de Calicut, ayant appris avec quelle justice et quelle honnêteté les navigateurs belges avaient partout terminé leurs opérations commerciales, envoya vers le navire deux de ses principaux officiers, en qualité d'ambassadeurs. Ils offrirent au capitaine la liberté pleine et entière de trafiquer avec les sujets du roi et le chargèrent de persuader à ses compatriotes de s'établir dans le pays : on leur donnerait des terrains pour bâtir un fort et toute sécurité pour leurs personnes. Le capitaine remercia le roi et promit de donner connaissance en Europe de ses bonnes intentions.

Parti le 30 mars, le navire fait voile vers Tanon, à cinq milles de Calicut, où l'on chargea encore du poivre. On jette l'ancre à Anginga le 2 avril. Le gouverneur de cette localité fait part au capitaine d'une missive qu'il avait reçue du gouverneur général anglais de Bombay, missive par laquelle on le blâmait d'avoir accueilli antérieurement notre capitaine et on lui donnait les ordres les plus sévères de ne

plus permettre à des sujets de l'Empereur de venir trafiquer dans ce comptoir. Force fut au navire de remettre à la voile. Le 3 avril, il atteint Colechi où il complète son chargement.

En quittant ce port, le navire subit des tempêtes assez violentes et, pour la première fois depuis cinq mois qu'ils sont dans les Indes, nos voyageurs voient tomber de la pluie. « Le 15 avril nous nous rendons de nouveau à Anginga où le capitaine avait à négocier encore quelques affaires en secret avec le gouverneur. Le 18 avril, à Nutera, il achète un petit païen, dans l'intention d'en faire un catholique : c'était un garçon de 13 ans, qu'on était venu offrir en vente sur le navire. »

Enfin, le 21 avril, tout le monde fait ses adieux à Colechi et le navire part pour l'Europe, avec un vent favorable. Le révérend père, chemin faisant, convertit à bord Jean Coelman et Jean Pennaert, calvinistes, Jacques Pasqual, un Cafre né à Carsauw dans les Indes, et il aurait converti bien d'autres hérétiques, sans l'opposition des timonniers.

Du 24 au 26 mai, le vaisseau eut à subir d'affreuses tempêtes. Un coup de mer enleva le matelot Jean de Waele, un jeune homme de 20 ans qui comptait parmi les meilleurs sujets de l'équipage. Un soir, tandis que le vent et les flots faisaient rage, un nouveau malheur menace le navire. Les cris de : Au feu ! retentirent tout à coup et une épaisse fumée sortit des écoutilles. Après d'anxieuses recherches, on découvrit qu'elle provenait de la chambrette du charpentier. On enfonce la porte et l'on trouve un paquet d'étoupes enflammées qui brûlaient là, en l'absence du charpentier. L'incendie fut heureusement éteint de suite.

La tempête diminua les jours suivants, mais le navire fatiguait tellement du roulis qu'il fut impossible au révérend père de dire la messe. Le chef timonnier conçut des craintes au sujet de la solidité du bâtiment après les secousses qu'il venait de subir, il déconseilla au capitaine de risquer dans ces con-

ditions le passage du cap de Bonne-Espérance. Il émit l'avis de retourner en arrière et de chercher un lieu de radoub. Les matelots, obligés de se mettre aux pompes, trois et même quatre fois en une demi-heure, commençaient à être à bout de forces. L'eau qui entrainait de toutes parts avait endommagé les voiles et détruit des vivres; néanmoins, le capitaine était d'avis de continuer le voyage et d'essayer de doubler le Cap.

Cependant le 30 mai 1720, vu la continuité du mauvais temps, il assemble ses officiers et leur demande conseil. A l'unanimité, ils déclarent que le passage du Cap est impossible, et l'on se résout à retourner en arrière. Le 12 juin, on aperçoit les pics de l'île de Mascarenhas, présentement nommée Bourbon; le 13, ils jettent l'ancre dans la rade de Saint-Denis. Le gouverneur de cette colonie française les reçut avec beaucoup d'empressement, mais comme il n'y avait pas là de lieu propice pour radouber le vaisseau, le timonnier conseilla de se rendre à l'île Maurice, où l'on arriva le 1^{er} juillet. Cette île, découverte par les Portugais, puis occupée par les Hollandais, était alors entièrement abandonnée. Mais si l'on n'y voit pas d'habitants, on y trouve en quantité des cerfs, des boucs, des chèvres, des porcs. Aussi l'équipage y fit-il des chasses superbes et eut en abondance de la viande fraîche pour restaurer ses forces épuisées. Pendant deux mois, l'on travailla au navire. Le 30 août, on quitta cette île fortunée qui avait fourni aux voyageurs 3 vaches, 47 cerfs, 143 boucs et chèvres, 20 porcs, 18 tortues de terre et 6 tortues de mer, 1,200 poissons et une infinité de perroquets et de pigeons.

Le 1^{er} septembre, on vit de nouveau les pics de Bourbon. A Saint-Denis, on retrouve le vaisseau *Marquis del Campo*, qui avait subi les mêmes contrariétés et s'était réfugié là pour subir des réparations.

Le 12 septembre, les deux navires quittent ensemble la rade de Saint-Denis, ils marchent quelques jours de conserve, puis se perdent de vue.

Pendant la traversée de Bourbon au Cap, notre aumônier eut fort à faire d'administrer, de convertir et de baptiser, et il le raconte longuement. Ce fameux Cap est enfin doublé dans la nuit du 22 octobre et l'on fait voile pour le Brésil qui vient en vue le 9 décembre.

Là de nouvelles aventures attendent nos compatriotes.

« En approchant de Rio-de-Janeiro, où ne viennent guère de navires étrangers, le capitaine me pria de me rendre en ville avec M. de Meyer. Cette ville et tout le Brésil sont sous la domination des Portugais qui se prétendent bons catholiques ; en nous voyant venir en ville, moi revêtu de l'habit de mon ordre, on devait supposer que nous étions d'honnêtes gens, ce que nous sommes en effet, et rejeter toute arrière-pensée. Le 10 décembre donc, MM. de Meyer, Beyens et moi, nous sommes partis vers la ville avec notre chaloupe. Au premier fort on nous arrête ; le commandant nous demande qui nous sommes, d'où nous venons et ce que nous venons faire. Puis il ordonne à un sergent et à deux mousquetaires de descendre dans notre chaloupe et de nous conduire chez le gouverneur de la ville. » Celui-ci les reçoit amicalement, prend connaissance de la commission impériale que lui exhibe M. de Meyer et accorde la permission de séjour pour cause de réparation du navire, mais avec défense de se livrer à aucun acte de commerce. Pour garantie, il établira à bord du navire une compagnie de soldats.

Notre aumônier se rend ensuite au couvent nommé Collegio de S. Antonio, superbe édifice au sommet d'une montagne, avec beau jardin et belles cultures, habité par 50 religieux de l'étroite réforme de saint Pierre d'Alcantara. Il y reçoit la visite de trois Flamands, un Brugeois et deux Gantois. Le Brugeois était marié et établi en ville, les Gantois, Pierre et Jean Van Esten, étaient venus là de Buenos-Ayres et cherchaient une occasion de retourner dans leur patrie. Le capitaine les prit à son service comme matelots et comme trom-

pette. Le navire n'avait plus, hélas ! en ce moment-là qu'un seul trompette ! L'autre avait déserté à Goa. « C'était un Allemand, qui jouait très-bien de divers instruments, entre autres du violon. Les gentilshommes de Goa venaient l'entendre sur le navire, et dans leur admiration lui glissaient, de temps en temps, quelque pièce d'or dans la main. Bien plus, ils l'engagèrent, à force de promesses, à se mettre au service du Vice-Roi, ils le demandèrent même au capitaine qui ne voulut pas le leur accorder. Alors, ces gentilshommes envoyèrent de nuit un canot vers le navire : notre trompette sortit par un des sabords et fut enlevé. » L'auteur de la relation ne dit pas les destinées ultérieures de cet artiste : peut être a-t-il fait souche dans les Indes et créé là une tribu de virtuoses allemands.

Le 13 décembre, au matin, on vit arriver de la ville une chaloupe montée par quelques messieurs. Croyant que ceux-ci venaient complimenter le capitaine, on leur rendit certains honneurs. Mais il s'agissait de toute autre chose : c'étaient l'*ovidor* ou auditeur et le *providor de fazenda*, ou inspecteur du commerce, qui venaient visiter le navire dans ses moindres détails, interroger les hommes, inspecter les livres et registres, en un mot, accomplir une inquisition aussi désagréable qu'inattendue. Après divers incidents d'irritation réciproque, ils emmenèrent avec eux le contre-timonnier.

Vers midi, on apprend que le capitaine et quatre officiers du navire avaient été mis en arrestation : le capitaine dans un fort situé sur une haute montagne, M. de Meyer dans un autre fort à l'extrémité de la ville, le subrécargue et le pilote étaient jetés dans la prison commune, parmi les voleurs et les assassins. Cette nouvelle répandit la consternation parmi l'équipage. On ne savait ce qu'il y avait à faire. Enfin on résolut d'envoyer en ville les religieux du navire avec le chef timonnier. « Accompagné du pilote Coksen qui connaissait son chemin dans la cité, je passai à côté de la prison. Mais

mon cœur fut pris de tristesse et de pitié, en voyant le pilote et le subrécargue à travers les grilles parmi la foule des scélérats, et je ne pus entendre, sans verser des larmes, leurs doléances au sujet de la puanteur, de la saleté, de la corruption des coquins parmi lesquels ils se trouvaient.

» Les ayant consolé de mon mieux, je me dirigeai vers la montagne. Sur la pente on trouve d'abord le magnifique couvent des jésuites, un peu plus haut, une prison destinée aux officiers et aux gentilshommes, enfin, au sommet, le fort où était notre capitaine. Je fus admis auprès de celui-ci et me promenai avec lui en plein air, pendant une demi-heure. Après lui avoir souhaité bon courage, je le quittai et me rendis au couvent de notre ordre pour demander l'hospitalité de la nuit et recourir à la protection de nos pères. Parmi eux était le père Amaro, homme très-serviable et très-pieux, qui m'avait pris en affection. Accompagné de quatre de ses confrères, il me conduisit à leur église. Là ils entonnent, à leur manière, en l'honneur de saint Antoine de Padoue, dont une image miraculeuse orne le grand autel, le huitième répons : *Si quæris miracula* ; puis après un quart d'heure de prière, ils me conduisent devant l'image que cachait un rideau. Debout sur la dernière marche de l'autel, les pères, avant d'ouvrir le rideau, me disent de faire, au nom de notre capitaine, un vœu en l'honneur de saint Antoine, ce que j'accomplis à l'instant, avec effusion de cœur. Alors ils découvrent l'image et je vois aussitôt des choses prodigieuses : la figure du saint est empreinte d'une joie extraordinaire ; les pères et moi nous voyons parfaitement se mouvoir les pupilles et les sourcils comme chez une personne vivante, nous voyons les yeux se diriger affectueusement vers la montagne que couronne le fort servant de prison au capitaine. Pendant un demi quart d'heure nous avons considéré cette image, et je ne saurais exprimer le trouble et l'émotion que je ressentis en moi à la vue de ce miracle.

« Les pères me dirent alors : « Soyez sans inquiétude sur le sort du capitaine, demain matin, aujourd'hui même, peut-être, lui et les officiers seront mis en liberté. »

En attendant, les pères racontèrent à notre aumônier l'histoire du saint Antoine. Cette histoire se présente sous une forme assez originale, parmi les milliers de légendes de la littérature miraculeuse.

Le couvent possédait depuis longtemps, dans quelque coin, une statue à laquelle il manquait une tête. Ce grave défaut causait de la peine à un des frères lais qui voulut y remédier. Il se mit donc à sculpter des têtes ; mais malgré tout le temps et le soin qu'il y employa, il ne parvint pas à en créer une dont il fût satisfait. Alors, il se mit à prier Dieu de lui donner le talent dont il avait besoin pour façonner une tête qui se plaçât convenablement sur les épaules de la statue.

Sa prière fut exaucée, mais pas comme il l'aurait voulu. A quelque temps de là, vers l'heure de midi, un inconnu vint sonner à la porte du couvent et demanda à manger. Le portier le conduisit dans la pièce qui servait d'atelier au frère lai et où se trouvait la statue : là il lui donna la pitance du pèlerin et s'en alla servir au réfectoire. Après le repas des moines, il revint dans l'atelier et, à son grand étonnement, n'y trouva plus personne et, de plus, la pitance était intacte. Mais mieux que cela : devant lui se trouvait la statue entièrement complète, portant une tête superbe ! « C'est la même qu'elle porte encore aujourd'hui, dit le narrateur ; et quelquefois elle change de physionomie, surtout dans les circonstances douteuses. Alors, si la mine est riante, c'est que l'affaire se terminera favorablement, mais quand la mine est triste et pâle, on doit s'attendre à quelque malheur. »

Notre aumônier avait vu la statue dans un de ses moments de bonne mine : il ne pouvait manquer d'en éprouver les effets. Étant revenu au couvent, il apprit que le capitaine et les offi-

ciers étaient sortis de prison et que leurs affaires s'étaient arrangées.

Quelques instants après, les prisonniers délivrés sont là. On leur raconte l'événement. Le père gardien rassemble toute sa communauté, on se rend à l'église et l'on chante le huitième répons *Si quæris miracula*. La sainte statue est de nouveau découverte « mais, dit le narrateur, elle n'avait plus le même visage que la veille. » Inutile de dire que le capitaine accomplit le vœu que l'on avait fait en son nom à saint Antoine de Padoue.

L'auteur ne dit pas clairement le motif pour lequel on avait agi si durement envers le capitaine. Mais il semble que celui-ci s'était rendu coupable de quelque contravention aux lois commerciales du pays. Il était défendu, sous les peines les plus sévères, de vendre au Brésil autre chose que des objets importés directement du Portugal. Or le capitaine était venu là dans l'intention de placer quelques marchandises et il est probable qu'il aura été pris en délit de contravention. Pour payer ses taxes, et ses autres frais, il demanda la permission de vendre une partie de sa cargaison ; mais cela lui fut refusé. Il obtint seulement de se défaire de six esclaves qu'il avait sur le navire, savoir les quatre de Goa, celui du directeur du comptoir français de Calicut et un sixième que le capitaine avait acheté sur la côte de Malabar. L'honnête petit trafic de ces malheureux rapporta au capitaine 900 patacons, soit 150 patacons par tête. Il possédait encore un jeune esclave, que l'aumônier avait baptisé le 4 octobre. Le gouverneur en offrit au capitaine une bonne somme d'argent, mais pour avoir servi de parrain à ce malheureux, le capitaine ne voulut pas le vendre.

Nos voyageurs restèrent quelque temps encore à Rio, mais il ne leur arriva plus rien de remarquable. Ils eurent le loisir de bien voir la ville dont notre aumônier fait une courte description. Les quatre religieux du navire dînèrent deux fois

chez le gouverneur : « Il y avait du vin précieux sur la table, mais pour en boire, il fallait en demander. Or, comme le gouverneur n'en buvait point, nous n'osâmes guère nous en faire verser ; de sorte que pendant ces deux dîners, le père capucin ne but que deux verres, le père Jacques et moi, nous n'en bûmes qu'un seul, et le père Apollinaire n'en but pas du tout. »

Le 24 décembre 1720, mourut à bord, Pierre Van Trappe, le deuxième canonnier, et le 27 au matin, on quitta la rade de Janeiro. Le 31 janvier 1721, on arriva à Bahia de todos Santos, où le navire ne fut autorisé qu'à rester 24 heures. C'est là que l'on apprend cette triste nouvelle que le bâtiment *le Prince Eugène* avait été capturé par un corsaire anglais (1). Le 11 février, on jette l'ancre à Pernambuco et le 19, on quitte les côtes d'Amérique.

Enfin, après une traversée passable, la *Concordia* arrive le 28 avril 1721 en vue d'Ostende, et elle entre en rade à une heure après-midi. Toute la ville fut sur pied pour recevoir les voyageurs : les trompettes, le canon, les cloches firent un vacarme épouvantable pour témoigner de l'allégresse générale. Le succès avait couronné les efforts de ces hommes intrépides qui avaient voulu relever le commerce national et l'espérance régnait dans tous les cœurs. Hélas ! elle ne fut pas de longue durée : quelques années après, notre négoce, comme dit M. Levae, fut impitoyablement sacrifié à des réclamations aussi mensongères qu'elles étaient intéressées et implacables.

(1) V. Levae, *Recherches*, etc., p. 79. D'après les sources qu'il cite, ce navire aurait été pris par un corsaire madécasse, ce qui n'est guère probable.



